



**Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis**

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **lundi 23 décembre 2024 à 11 h 15**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Période de questions

2. Greffe

2.1. Modification de la résolution CV-2024-0680 « Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de membres du conseil de la Ville »
Projet résolution -Modification CV-2024-0680

2.2. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de membres du conseil de la Ville
Projet résolution -Dépôt déclaration intérêts pécuniaires de membres du CV

3. Finances

3.1. Abrogation de la résolution CV-2024-0754 « Avis de motion du Règlement RV-2024-34-98 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2025 et dépôt du projet de règlement »
Document d'aide à la décision FIN-2024-068

4. Avis de motion et dépôt de projets de règlement

4.1. Avis de motion du Règlement RV-2024-XX-XX sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2025 et dépôt du projet de règlement
Document d'aide à la décision FIN-2024-069

5. Période d'intervention des membres du conseil

6. Levée de la séance

Le 13 décembre 2024

La greffière,

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, avocate